

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3444

présenté par  
M. Ravier

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Substituer aux mots :

« chaque être humain »

les mots :

« toute personne majeure ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de préciser que ces dispositions ne peuvent s'appliquer qu'aux personnes majeures.